

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE.

CARTE

DE

COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

DOSSIER DE DEMANDE.

NOM : *Falhon*

PRÉNOMS : *René*

Pseudos : *-*

Date et lieu de naissance : *10 juin 1920 à Saint-Renan*
(Finistère)

AVIS de la Commission Départementale { favorable } le **13 JUIN 1955**
 { défavorable }

AVIS de la Commission Nationale { favorable } le **16 DEC. 1955**
 { défavorable }
attesté par le conseil du - 5 DEC. 1962

DÉCISION { attribution } le **16 DEC 1955**
 { rejet } *carte n° 104791*
13 JANV 1956

No 8207

OFFICE DÉPARTEMENTAL de

MINISTÈRE

RIF

Catégorie

No 2097

OFFICE NATIONAL

(marque)

513

JD.
MINISTÈRE des ANCIENS COMBATTANTS
et VICTIMES de GUERRE

OFFICE NATIONAL des ANCIENS
COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE

Hôtel des Invalides - PARIS (7ème)

3ème Sous-Direction

12ème Bureau

Combattants Volontaires
de la Résistance

Résistance Métropolitaine

SH/JD

ATTESTATION

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre,

Sur la demande de M. FALHON René

né le 10 juin 1920 à SAINT-RENAN (Finistère)

domicilié : Préfecture de NANTES (Loire-Atlantique)

Vu l'article R. 260 du Code des Pensions Militaires d'Invalidité
et des Victimes de la Guerre,

Vu l'avis de la Commission Départementale des Combattants
Volontaires de la Résistance ;

Vu l'avis du Préfet dudit département.

Vu le Procès-Verbal de la Commission Nationale des Combattants
Volontaires de la Résistance (séance du 5 décembre 1962)

A T T E S T E

que le temps de présence dans la Résistance, pris en considération
pour l'attribution du titre de Combattant Volontaire de la Résistance,
a été fixé comme suit :

Période du 1er janvier 1943 au 10 août 1944 -

PARIS, le 3 JAN. 1963

Pour le Ministre et par délégation
Pour la Direction
Combattants et
L'Administrateur

POUR COPIE CONFORME
Le Chef de Division délégué,



FORCES FRANÇAISES INTERIEURES
du Finistère

Arrondissement P.F.I. de BREST

Brest, le 7 Octobre 1954.

A T T E S T A T I O N

Le Lieutenant-Colonel d'Infanterie Coloniale, en retraite,
FAUCHER Baptiste, Commandeur de la Légion d'Honneur, ex-chef P.F.I.
de l'Arrondissement de Brest, certifie sur l'honneur que :

Monsieur FALHON René, né le 10 juin 1920 à Saint-Renan (Finis-
tère), profession Etudiant, domicilié à l'époque à Saint-Renan
(Finistère), actuellement Comptable de la circonscription des
Affaires Indigènes de OUAOUZEMTH (Maroc),

Etant réfractaire du S.T.O. depuis mi-1942, a bien fait partie
de la Résistance cantonale de Saint-Renan à compter du 1er janvier
1943, en qualité de chef d'un groupe de 14 Routiers-scouts de France
venant de Brest et affectés dans la Résistance de Saint-Renan.

Pendant l'occupation allemande il prit part : à la propagande
au recrutement, à l'organisation et instruction de son unité, aux
liaisons et renseignements. A partir du 6 juin 1944 il prend part à
l'action clandestine des sabotages des moyens de communication de
l'ennemi.

Dès que son unité fut armée, il rejoint le maquis de Névez en
Lanrivéaré (Finistère) le 4 août 1944 et participe aux combats de
libération de son secteur; puis à compter du 10 août 1944, dans le
cadre de la Compagnie P.F.I. de Saint-Renan (Finistère), il prend
part aux opérations militaires sur la Pointe de Saint-Mathieu et à
la réduction de la poche de Brest jusqu'au 18 septembre 1944, date
de la Reddition de Brest-Crozon.

A la dissolution des formations P.F.I. il fut libéré le 30
septembre 1944.

J'atteste que les faits de résistance indiqués ci-dessus sont
rigoureusement exacts et que du fait de la Résistance, ses études
ayant été interrompues, il mérite une compensation dans ses services.



POUR VALIDATION
Le Lieutenant-Colonel de CARVILLE
Liquidateur de LIBE-NORD

Carville / s. main



OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE LA GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 99.018

CARTE DU COMBATTANT

Office d'ILLE-et-
VILAINE

Valable du 13.3.1981 au 12.3.1986

Délivrée à

Monsieur F A L H O N

Prénoms René

Domicile 12, rue A. Thébault - St-MALO

Né le 10 Juin 1920

A St-RENAN Département Finistère

RENNES, le 13 Mars 1981

Le Président de la Commission, Le Préfet

Le Directeur du Service Départemental

Le Titulaire,



Suzanne LOPEZ

OFFICE NATIONAL
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N 104791

CARTE DE COMBATTANT
VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE

Office départemental

d'.....
FINISTÈRE

délivrée à

M. *Galhon*

Prénoms : *René*

Domicile : *Quaouizerth (Maroc)*

Né le *10 Juin 1920* à *St. Renan*

A *QUIMPER* le *13 Janvier 1956*

Le titulaire

Le Préfet,

Président de l'office départemental
Le Secrétaire Général de l'O.N.



CVR-8207
8207-29

1899
29 JAN. 1963

29 JAN. 1963

- PREFECTURE DU FINISTERE -

SERVICE DEPARTEMENTAL de l'OFFICE NATIONAL
des ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES de GUERRE

946

Impasse de la Palestine - QUIMPER -

LE 14-50
GABINET
NO 3

NOTE à Monsieur *FALHON René, Préfète de NANTES*

(L.A)

Demande ou nature des pièces
jointes

: Nombre :
: de :
: pièces :

REPONSE ou OBSERVATIONS

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire
parvenir, ci-joint, l'attesta-
tion de durée des services dans
la Résistance établie à votre
intention, comme suite à votre
demande.

Vous voudrez bien m'en ac-
cuser réception.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'expression de ma considération
distinguée.

Reçu à

Nantes le 18-1-63

Jean

QUIMPER, le *15 JAN 1963*

Le SECRÉTAIRE GENERAL,
CHEF du SERVICE DEPARTEMENTAL,

J. B.

Pour accusé de réception,

A *Nantes* le *18-1-63*

Jean

6207

imp. c.v. R - 39-45 - a rifrattari
adresses le 19-2-54

22 JUIL 1962

C.V.R. - 8207

DG/MK - n° 7832

Le PREFET du FINISTERE

(Service Départemental de l'Office National
des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre)

à Monsieur le Directeur de l'OFFICE NATIONAL des
ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE
3ème Sous-Direction
12ème Bureau

Hôtel des Invalides - P A R I S - 7ème

OBJET : Attestation de la durée des services dans la
Résistance

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint,
le dossier de la demande de carte de Combattant Volon-
taire de la Résistance concernant M. FALHON René, actuelle-
ment Secrétaire Administratif stagiaire à la Préfecture de
la LOIRE-ATLANTIQUE à NANTES.

L'intéressé, titulaire de la carte n° 104 791,
sollicite la délivrance d'une attestation de la durée de
ses services dans la Résistance.

P./ le PREFET,

Le SECRETAIRE GENERAL,
CHEF du SERVICE DEPARTEMENTAL,

D. BENETTI

P.J. : 1 dossier

Nantes le 28 Mai 1962

7222

FALHON René, Secrétaire Administratif stagiaire à la
Préfecture de NANTES (Loire Atlantique)

à

Monsieur le Directeur de l'Office National des Anciens Combattants
Hotel des Invalides PARIS (7^{me})

doublé

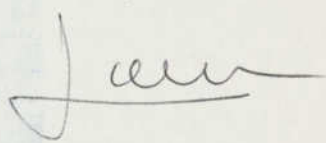
s/c de Monsieur le Secrétaire Général de l'Office des Anciens
Combattants, QUIMPER

Monsieur le Directeur,

Je suis titulaire de la Carte de
Combattant Volontaire de la Résistance portant le N°
I04.79I délivrée à Quimper le 13 Janvier 1956 .

Pour me permettre de bénéficier
des dispositions de la Loi du 26 septembre 1951, rela-
tive aux personnes ayant pris une part active et conti-
nue à la Résistance, je vous serais reconnaissant de
vouloir bien me faire établir une attestation de durée des
services que j'ai accomplis dans la Résistance.

Avec mes remerciements veuillez
agréez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments
très respectueux.



BREST LE 7 OCTOBRE 1954

ARRONDISSEMENT F.F.I. DE BREST

ATTESTATION

Le Lieutenant-Colonel d'Infanterie Coloniale, en retraite, FAUCHER Baptiste, Commandeur de la Légion d'Honneur, ex-Chef F.F.I. de l'Arrondissement de Brest, certifie sur l'honneur que :

Monsieur FALHON René, né le 10 Juin 1920 à Saint Renan (Finistère), étudiant, domicilié à l'époque à Saint Renan, actuellement comptable de la Circonscription des Affaires Indigènes de Ouauiserth (Maroc),

Etant réfractaire du S.T.O. depuis mi-1942, a bien fait partie de la Résistance cantonale de Saint Renan à compter du 1er Janvier 1943, en qualité de Chef d'un groupe de 14 Routiers-Scouts de France venant de Brest et affectés dans la Résistance de Saint Renan.

Pendant l'occupation allemande il prit part : à la propagande, au recrutement, à l'organisation et instruction de son unité, aux liaisons et renseignements. A partir du 6 Juin 1944 il prend part à l'action clandestine des sabotages des moyens de communications de l'ennemi.

Dès que son unité fut armée, il rejoint le maquis de Néves en Lanrivouaré (Finistère) le 4 Aout 1944 et participe aux combats de libération de son secteur ; puis à compter du 10 Aout 1944, dans le cadre de la Compagnie F.F.I. de Saint Renan, il prend part aux opérations militaires sur la Pointe de Saint Matthieu et à la réduction de la poche de Brest jusqu'au 18 septembre 1944, date de la reddition de Brest-Cro on.

A la dissolution des formations F.F.I. il fut libéré le 30/9/1944

J'atteste que les faits de résistance indiqués ci-dessus sont rigoureusement exacts et que du fait de la Résistance, ses études ayant été interrompues, il mérite compensation dans ses services.

Sceau de Libération one Nord
Bureau Militaire Le Colonel

Signé : FAUCHER

Pour validation Le Lt Colonel de
CARVILLE, Liquidateur de LIBE-NORD

Sceau de LIBE-NORD Finistère

Signé : Salaun

Signé : de Carville

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

18 NOVEMBRE

5

COMBATTANTS

DG/MK - N° 17923

C.V.R./8207

22-11-55

Le PREFET du FINISTERE
Président de l'OFFICE DEPARTEMENTAL

à Monsieur le Directeur de l'OFFICE NATIONAL
des ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES de GUERRE
2ème Sous-Direction
6ème Bureau

Hôtel des Invalides - PARIS - 7ème

OBJET : Demande de carte de C.V.R. présentée par M. René FALHON

Réf^{ce} : V/lettre n° 61 218 ES/YS du 14 novembre 1955

Comme suite à votre lettre citée en référence, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la demande de Carte de Combattant Volontaire de la Résistance présentée par M. René FALHON (et non FALCON), actuellement à OUAOUIZERTH (Maroc), vous a été transmise, pour décision, le 23 juin 1955, après avis de la Commission départementale compétente du FINISTERE.

LE PREFET,

Le Secrétaire Général,

OFFICE NATIONAL
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE LA GUERRE

HOTEL DES INVALIDES, PARIS (VII^e)

TÉL. { SÉG. 15.14 ET 15.15
INV. 93.10

COMPTE COURANT POSTAL : PARIS 9061-51

EN RÉPONDANT, PRIÈRE DE RAPPELER

CE NUMÉRO 61.218 ES/YS

2ème sous-Direction
6ème Bureau
Combattants volontaires de la
Résistance

Résistance métropolitaine

16 NOV. 1955

666

PARIS, LE

14 NOV. 1955

Le Directeur de l'Office National

à

Monsieur le Préfet,
Président de l'office départemental
des anciens combattants et victimes
de Guerre
Impasse de la Palestine
QUIMPER (Finistère)

OBJET : Demande de carte de C.V.R. présentée par
M. René FALCON.

FALCON

L'attention de l'Office National ayant été particulièrement appelée sur la demande de carte de Combattant volontaire de la Résistance présentée par M. René FALCON, à Ouazouath par Rabat (Maroc) je vous serais obligé de vouloir bien me faire connaître, dans le meilleur délai, la suite qu'il vous a été possible de réserver à cette requête.

P. Le Directeur de l'Office National

Le Directeur-adjoint

P. O. Le Chef de bureau



Le secrétaire de mairie BRETON Guy, dit "Colon", ex-Chef Cantonal de la Résistance à Saint Renan (Finistère), Agent PI du réseau "Quand même" certifie sur l'honneur que :

Monsieur FALCON René, étudiant, domicilié à Saint Renan était réfractaire du S.T.O. depuis le mois de Juin 1942. Scout Routier, il fut contacté par moi pour faire partie de la Compagnie F.F.I. du Canton de Saint Renan. En 1943, son activité se produisit à la propagande, au recrutement, à la recherche des renseignements. En Janvier 1944, il organise et se tient en liaison directe avec la Compagnie. Il participe à des actions de sabotage. Le 4 août 1944 il rejoint le maquis et participe aux combats de la libération de Brest comme Chef de groupe. Il est libéré le 30 septembre 1944

VU pour la légalisation de la signature de Mr BRETON apposée ci-dessus A Saint Renan le 16/11/1954
Le Maire : Signé illisible

Signé : BRETON
(Sceau de la Résistance Française)

appartenait
CERTIFIE EXACT : Section Déniel
Groupe Madec
Le Lieutenant Colonel FAUCHER
ex-Chef F.F.I. de l'Arrondissement de Brest

Signé : FAUCHER

VU
Signé : SALAUN LIBE NORD
(Sceau du Comité Français de la Libération Nationale (Finistère))

POUR VALIDATION

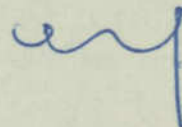
Le Lt-Colonel de CARVILLE
Liquidateur de LIBE-NORD

Signé : de CARVILLE
(Sceau du Bureau Militaire de Libération ZONE NORD)

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

A..... QUIMPER LE..... 25 MAI 1955

Le Secrétaire Général de l'O.D.



BREST LE 7 OCTOBRE 1954

A T T E S T A T I O N

Le Lieutenant-Colonel d'Infanterie Coloniale, en retraite, FAUCHER Baptiste, Commandeur de la Légion d'Honneur, ex-Chef F.F.I. de l'Arrondissement de Brest, certifie sur l'honneur que :

Monsieur FALHON René, né le 10 Juin 1920 à Saint Renan (Finistère), profession étudiant, domicilié à l'époque à Saint Renan, actuellement comptable de la Circonscription des Affaires Indigènes de Ouacuzerth (Maroc) ,

Etant réfractaire du S.T.O. depuis mi-1942, a bien fait partie de la Résistance cantonale de Saint Renan à compter du 1er Janvier 1943, en qualité de Chef d'un groupe de 14 Routiers-Scouts de France, venant de Brest et affectés dans la Résistance de Saint Renan.

Pendant l'occupation allemande il prit part : à la propagande, au recrutement, à l'organisation et instruction de son unité, aux liaisons et renseignements. A partir du 6 Juin 1944 il prend part à l'action clandestine des sabotages des moyens de communication de l'ennemi.

Dès que son unité fut armée, il rejoint le maquis de Névez en Lanrivcaré (Finistère) le 4 Aout 1944 et participe aux combats de libération de son secteur ; puis à compter du 10 Aout 1944, dans le cadre de la Compagnie F.F.I. de Saint Renan (Finistère), il prend part aux opérations militaires sur la Pointe de Saint-Mathieu et à la réduction de la poche de Brest jusqu'au 18 septembre 1944, date de la reddition de Brest-Crozon.

A la dissolution des formations F.F.I. il fut libéré le 30 septembre 1944.

J'atteste que les faits de résistance indiqués ci-dessus sont rigoureusement exacts et que du fait de la Résistance, ses études ayant été interrompues, il mérite compensation dans ses services.

(1) Signé : FAUCHER

(Sceau des Forces Françaises de l'Intérieur)

(2) Vu et approuvé
Paris le 28 Février 1955
H. VIANNAY

Liquidateur National de DEFENSE DE LA FRANCE
Signé : H; VIANNAY (Sceau de DEFENSE DE LA FRANCE)

(3) Pour validation : Le Lt Colonel de
CARVILLE, Liquidateur de LIBE-NORD
Signé : de CARVILLE

(Sceau de LIBERATION ZONE NORD Le Colonel
du Bureau Militaire)

(4) VU : SALAUN
(Sceau du Comité Français de la Libération
Nationale LIBE-NORD FINISTERE)

CVR-827
N.B. : Prière de joindre la
présente note à votre réponse

PREFECTURE du FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE

Impasse de la Palestine - QUIMPER

Tél. : 14-50

NOTE à M^r FALHON René, Comptable de la circonscription des affaires Indigènes
à Quaonizerth (Finance)

Demande ou nature des pièces
jointes

Nombre
de
pièces

REPONSE ou
OBSERVATIONS

Honorable,

Suite à votre lettre du 14 octobre
concernant pour laquelle vous avez fait
parvenir copie d'une attestation de
M^r L. C. Fancher, j'ai l'honneur de
vous faire connaître que la carte de
Combattant ne peut vous être attribuée
au titre de vos services de Résistance,
que sans réserve de l'obtention préalable
de la Carte de combattant volontaire
de la Résistance.

En conséquence, et pour me
permettre d'examiner vos droits à
cette dernière carte, je vous serais obli-
gé de vouloir bien me renvoyer le
questionnaire ci-joint, dûment
complet et accompagné des pièces

suivants :

- un bulletin de naissance et une photo
d'identité
- une copie certifiée conforme de votre
certificat d'appartenance aux FFI, modèle
national (si vous en êtes titulaire)
- 2 témoignages circonstanciés tendant
à préciser, de la manière détaillée
et dans l'ordre chronologique les actes
caractéristiques de résistance que vous avez
accomplis (voir notice ci-jointe)

Je vous prie d'agréer, Monsieur,
l'assurance de ma haute et distinguée
considération.

3

QUIMPER, le 26 OCT 1954 195

LE SECRETAIRE GENERAL
de l'O.D.

A Quaonizerth le 12-5-55

Falhon

RÉGION DE CASABLANCA

Territoire du Tadla

N°

A

FALHON René
COMMIS COMPTABLE
DE LA CIRCONSCRIPTION

MONSIEUR LE PRESIDENT DES
ANCIENS COMBATTANTS
IMPASSE DE LA PALESTINE

QUIMPER

Monsieur le Président,

Suite à votre bordereau d'envoi en date du 26 octobre j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, les pièces indispensables pour l'obtention de la Carte du Combattant Volontaire de la Résistance.

Veillez trouver ci-joint :

- 1) Votre bordereau en retour
- 2) Une photographie
- 3) Une demande de la Carte de Combattant volontaire de la Résistance.
- 4) Un bulletin de naissance
- 5) Un original des états de service de Mr le Colonel FAUCHER et deux copies à certifier conforme.
- 6) Un original des états de service de Mr le BRETON Secrétaire de Mairie à St Renan et deux copies.

Je joins des copies des originaux car je désirerais que ceux-ci me soient fait retour.

...../.....

Retournés
le 26 MAI 1955

12427

25 MAI 1955

Avec mes remerciements veuillez agréer, Monsieur le Président l'expression de mes sentiments les plus respectueux./.



FALHON René, Régisseur-Comptable
de la SO-MA-P. de OUAOUIZERTH

AGENCE RAOK BOND

12427

OUACUIZERTH (MAROC) LE 14 OCTOBRE 1954

23206

FALHON René
COMPTABLE DE LA CIRCONSCRIPTION
DES AFFAIRES INDIGENES

125 OCT 1954

A

MONSIEUR LE PREFET DU FINISTERE
PRESIDENT DES A.C. ET V. D. L. G.
RUE DE PALESTINE

QUIMPER

MONSIEUR LE PREFET,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, copie certifiée conforme de l'attestation de Monsieur le Lieutenant-Colonel FAUCHER, mon Chef dans la Résistance.

Cette attestation est destinée à être jointe à ma demande de carte de combattant qui vous a été adressée il y a quelques mois.

Dans l'espoir de voir aboutir des démarches commencées il y a bientôt dix ans pour l'obtention de cette carte et avec mes remerciements veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

26 OCT 1954 réclame dossier CVR

Falhon

BREST LE 7 OCTOBRE 1954

ARRONDISSEMENT F.F.I. DE BREST

A T T E S T A T I O N

Le Lieutenant-Colonel d'Infanterie Coloniale, en retraite, FAUCHER Baptiste, Commandeur de la Légion d'Honneur, ex-Chef F.F.I. de l'Arrondissement de Brest certifie sur l'honneur que :

Monsieur FALCON René, né le 10 Juin 1920 à Saint Renan (Finistère), profession, étudiant, domicilié à l'époque à Saint Renan (Finistère), actuellement comptable de la Circonscription des Affaires Indigènes de OUAQUIZERTH (Maroc),

Etant réfractaire du S.T.O. depuis mi-1942, a bien fait partie de la Résistance cantonale de Saint Renan à compter du 1er Janvier 1943, en qualité de Chef d'un groupe de 14 Routiers Scouts de France, venant de Brest et affectés dans la Résistance de Saint Renan.

Pendant l'occupation allemande il prit part : à la propagande, au recrutement, à l'organisation et instruction de son unité, aux liaisons et renseignements. A partir du 6 Juin 1944 il prend part à l'action clandestine des sabotages des moyens de communications de l'ennemi.

Dès que son unité fut armée, il rejoint le maquis de Névez en Lanrivcaré (Finistère) le 4 Aout 1944 et participe aux combats de libération de son secteur ; puis à compter du 10 Aout 1944, dans le cadre de la Compagnie F.F.I. de Saint Renan (Finistère) il prend part aux opérations militaires sur la Pointe de Saint Mathieu et à la réduction de la poche de Brest jusqu'au 18 Septembre 1944, date de la reddition de Brest-Crozon.

A la dissolution des formations F.F.I. il fut libéré le 30 Septembre 1944.

J'atteste que les faits de résistance indiqués ci-dessus sont rigoureusement exacts et que du fait de la Résistance, ses études ayant été interrompues, il mérite une compensation dans ses services.

Signé : FAUCHER

Sceau des Forces
Françaises de l'Intérieur

TERRITOIRE DU TADLA
CIRCONSCRIPTION DE OUAQUIZERTH

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

OUAQUIZERTH LE 14 OCTOBRE 1954

LE CAPITAINE DUBARRY
CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION DES A.I.



Signé : DUBARRY

JD.

MINISTÈRE des ANCIENS COMBATTANTS
et VICTIMES DE GUERRE

PARIS, le

- 3 JANV 1963

546

OFFICE NATIONAL des ANCIENS
COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE

Le Directeur de l'Office National

Hôtel des Invalides - PARIS (7ème)

à

3ème Sous-Direction

Monsieur le Préfet du FINISTÈRE

12ème Bureau

à

Combattants Volontaires
de la Résistance

QUIMPER

(Service Départemental de l'Office National
des Anciens Combattants et Victimes de Guerre)

SH/JD TH.099

OBJET : Demande d'attestation de durée des services
dans la Résistance présentée par M. FALHON René

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'à la suite de
l'examen par la Commission Nationale, du dossier de :

- M. FALHON René

domicilié : Préfecture de NANTES (Loire-Atlantique)

la durée des services dans la Résistance a été déterminée
conformément à l'attestation ci-jointe.

Ci-joint également, en retour, le dossier de demande
de carte de Combattant Volontaire de la Résistance.

Pour le Directeur de l'Office National

Le Sous-Directeur

Po le Chef du 12^e Bureau

P. Sierens

P. SIERENS

*Ann. d'intérêt
le 15.1.63*

JD.

MINISTÈRE des ANCIENS COMBATTANTS
et VICTIMES de GUERRE

OFFICE NATIONAL des ANCIENS
COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE

Hôtel des Invalides - PARIS (7ème)

3ème Sous-Direction

12ème Bureau

Combattants Volontaires
de la Résistance

Résistance Métropolitaine

SH/JD

A T T E S T A T I O N

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre,

Sur la demande de M. FALHON René

né le 10 juin 1920 à SAINT-RENAN (Finistère)

domicilié ; Préfecture de NANTES (Loire-Atlantique)

Vu l'article R. 260 du Code des Pensions Militaires d'Invalidité
et des Victimes de la Guerre,

Vu l'avis de la Commission Départementale des Combattants
Volontaires de la Résistance ;

Vu l'avis du Préfet dudit département.

Vu le Procès-Verbal de la Commission Nationale des Combattants
Volontaires de la Résistance (séance du 5 décembre 1962)

A T T E S T E

que le temps de présence dans la Résistance, pris en considération
pour l'attribution du titre de Combattant Volontaire de la Résistance,
a été fixé comme suit :

Période du 1er janvier 1943

au 10 août 1944 -

PARIS, le 3 JAN. 1963

Pour copie certifiée conforme

Le Chef du 12^e Bureau

P. Sierens

P. SIERENS

Pour le Ministre et par délégation
Pour le Directeur de l'Office National des Anciens
Combattants et Victimes de Guerre empêché
L'Administrateur Civil, Adjoint au Directeur,

signé : BRISSET

Le secrétaire de mairie BRETON Guy, dit "Colon", ex-Chef Cantonal de la Résistance à Saint Renan (Finistère), Agent PI du réseau "Quand même" certifie sur l'honneur que :

Monsieur FALHON René, étudiant, domicilié à Saint Renan était réfractaire du S.T.O. depuis le mois de Juin 1942. Scout Routier, il fut contacté par moi pour faire partie de la Compagnie F.F.I. du Canton de Saint Renan. En 1943, son activité se produisit à la propagande, au recrutement, à la recherche des renseignements. En Janvier 1944, il organise et se tient en liaison directe avec la Compagnie. Il participe à des actions de sabotage. Le 4 aout 1944 il rejoint le maquis et participe aux combats de la libération de Brest comme Chef de groupe. Il est libéré le 30 septembre 1944

VU pour la légalisation de la signature de Mr BRETON apposée ci-dessus A Saint Renan le 16/II/1954
Le Maire : Signé illisible

Signé : BRETON
(Sceau de la Résistance Française)

CERTIFIE EXACT : appartenait
Section Déniel
Groupe Madoc
Le Lieutenant Colonel FAUCHER
ex-Chef F.F.I. de l'Arrondissement de Brest

Signé : FAUCHER

VU
Signé : SALAUN LIBE NORD
(Sceau du Comité Français de la Libération Nationale (Finistère))

POUR VALIDATION

Le Lt-Colonel de CARVILLE
Liquidateur de LIBE-NORD

Signé : de CARVILLE
(Sceau du Bureau Militaire de Libération ZONE NORD)

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

A.....QUIMPER.....LE 25 MAI 1955.....

Le Secrétaire Général de l'O.D.
Le Secrétaire Général de l'O.D.

Nantes le 28 Mai 1962



FALHON René, Secrétaire Administratif stagiaire à la
Préfecture de NANTES (Loire Atlantique)

à

Monsieur le Directeur de l'Office National des Anciens Combattants
Hotel des Invalides PARIS (7me)

s/c de Monsieur le Secrétaire Général de l'Office des Anciens
Combattants, QUIMPER

Monsieur le Directeur,

Je suis titulaire de la Carte de
Combattant Volontaire de la Résistance portant le N°
104.791 délivrée à Quimper le 13 Janvier 1956 .

Pour me permettre de bénéficier
des dispositions de la Loi du 26 septembre 1951, rela-
tive aux personnes ayant pris une part active et conti-
nue à la Résistance, je vous serais reconnaissant de
vouloir bien me faire établir une attestation de durée des
services que j'ai accomplis dans la Résistance.

Avec mes remerciements veuillez
agréez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiment
très respectueux.

Falhon

DOSSIER N° 8207

A DETACHER

et à RETOURNER à l'OFFICE DEPARTEMENTAL des A.C. et V.G. - Impasse
de la Palestine à QUIMPER

Monsieur FALHON René

demeurant à Ouassizeth (Maroc)

déclare avoir reçu la carte N° 104791

de Combattant Volontaire de la Résistance qui lui a été attribuée en
application de la loi N° 49-418 du 25 mars 1949.

A Ouassizeth le 31-1-1956
(Signature)

Falhon

4 FEVR 1956

8207

OFFICE NATIONAL
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE LA GUERRE.

DEMANDE DE LA CARTE
DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

Office départemental de

FINISTÈRE

Avis très important. — Il est du plus grand intérêt pour le postulant de répondre avec le maximum de soin et de précision à chaque question posée dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer ses titres.

NOM (1) : FALHON
PRÉNOMS (2) : René
Pseudos (3) :
Date et lieu de naissance : 10-6-20 à Saint Renan (Finistère)
Situation de famille : Marié 2 enfants
Profession : Regimeur Comptable aux Affaires Indigènes à OUAOUZERTH
Nationalité : Française (Mars)
Adresse actuelle (4) : OUAOUZERTH (Mars)

Situation militaire (postérieure au 17 juin 1940) : Classe 40 2^m Contingent non appelé

Promotions ou décisions intervenues depuis la libération :

Situation civile sous l'occupation jusqu'à la libération (avec lieux et dates) :

1940-1941 - Tunisie Tabarka
1942 à la libération Saint Renan (Finistère)

Blessures (avec indication des circonstances et éventuellement des constatations faites) :

(1) En lettres capitales.
(2) Dans l'ordre de l'état civil, souligner le prénom usuel.
(3) Souligner le plus connu.
(4) Lorsqu'il s'agit d'une demande à titre posthume indiquer le nom et le dernier lieu de résidence du résistant décédé ainsi que le nom et l'adresse de l'ayant cause.

Décorations avec référence (J. O. du) }
Citations, numéro de l'ordre et copie conforme du texte à annexer } au titre de la résistance.

Relation sommaire des différentes activités exercées dans la résistance.

Indiquer avec lieux et dates :

- Les formations ou réseaux auxquels vous avez appartenu.
- Le nom des responsables (chefs de réseau notamment pour les F. F. C.) qui vous ont contacté, nommé ou désigné à vos grades et fonctions, commandé.
- Les actions contre l'ennemi auxquelles vous avez participé; les responsabilités assurées ou les services rendus.
- Numéro d'immatriculation et pseudo dans chaque formation.
- Les départements dans lesquels ont été accomplis les principaux actes de résistance.

J'appartenais au réseau " Défense de la France " du 1-1-43 au 30-9-44
Mes chefs étaient: le Lieutenant Colonel Toucher et M^le Breton.

Du 1-1-43 au 4 août 44, transport et distributions de tracts et
journaux clandestins - Fabrication à titre gratuit de fausses pièces
d'identité pour clandestins - Sabotage des installations de transmission
de l'ennemi. - Relève des batteries côtières - des batteries anti-
aériennes - des dépôts de munitions du canton de St Renan -
Assistance aux aviateurs descendus - Récupération d'armes sur
les avions abattus - Du 10-6-44 au 18-6-44 parachutage
d'armes à Nerez en Lamoignon. (Finistère)

Du 1-1-43 au 4 août 44 - renseignements sur la position
le nombre et l'armement des groupes ennemis en position
dans le canton de St Renan.

CERTIFIÉ EXACT :

A Quimigeth, le 28-3-1955.

Signature.

Toucher

Résistance métropolitaine

EXTRAIT de la DECISION N° 1116 ~~11~~

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre,

VU le Code des Pensions militaires d'invalidité et des Victimes de la Guerre et notamment ses articles L. 269 et R. 260 et R. 239,

VU l'arrêté du ^{21.10.55} 3 Mars 1955 (article 4) donnant délégation de signature au nom du Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, à M. Henri RIBIERE, Directeur de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre,

VU les demandes présentées par les intéressés,

VU l'avis de la Commission Départementale des Combattants Volontaires de la Résistance du FINISTERE,

VU l'avis de la Commission Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance,

DECI DE :

Le titre de Combattant Volontaire de la Résistance est attribué à MM.

.....
NOM et Prénoms :

Date de naissance :
.....

Falhoey René
10.6.1920

A PARIS, le 16 DEC 1955

P. le Ministre des A.C. & V.G.
et par délégation,
Le DIRECTEUR de l'O.N.
signé : Henri RIBIERE

Pour extrait conforme
Le SECRETAIRE GENERAL
de l'O.D.

[Signature]

Pour copie conforme
Le Chef du 6ème Bureau,
signé : illisible

PREFECTURE DU FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des
ANCIENS COMBATTANTS et
VICTIMES de GUERRE

COMMISSION DEPARTEMENTALE des COMBATTANTS
VOLONTAIRES de la RESISTANCE

(Réunion du **13 JUIN 1955**)

DOSSIER N° *8207*

Demande de Carte du Combattant Volontaire de la
Résistance présentée par M. *FALHON René*
né le *10-6-1920* à *St Renan (Fin)*
demeurant à *Suaouizerth (maroc)*

-:-

Le postulant produit :

- un ~~Certificat d'appartenance (modèle National) attestant qu'il a fait partie des F.F.I. du FINISTERE () du~~
~~au 10 Août 1944 -~~
- une attestation délivrée par M. ~~_____~~ Liquidateur National de ~~_____~~
- deux témoignages circonstanciés, délivrés par M.M. *e C^e Fauchon et Isidore* validés par M. *d. Cornille* Liquidateur National de *Libé nord* certifiant qu'il a appartenu à *ce Mouvement* du *1^{er} Janvier 1943* au *18.9.44* - *la Résistance*

à l'adresse au STO - chef de groupe de 14 hommes francs de pied - à St Renan, groupement - Recrutement - organisation et instruction d'une unité de Résistance - travaux et renseignements - témoins - noquis de renseignements - envoi de l'écrit de la fin de la guerre et de la fin de la guerre

AVIS FAVORABLE (paragraphe B)

Le RAPPORTEUR,

AVIS de la COMMISSION DEPARTEMENTALE FAVORABLE

signature d'un membre
de la Commission,

P. K...

QUIMPER, le **13 JUIN 1955**

signature du
Secrétaire de la Commission,

[Signature]

F. F. I. du Finistere

Fiche de DEMOBILISATION

Arrondissement de Brest

Compagnie de Saint Renan

NOM FALHON PRENON René

Grade et fonction : Caporal

Date et lieu de naissance : 10 Juin 1920 à Saint-Renan (Finistère)

Date d'entrée aux F.F.I. 1 / 1 / 1943

Date d'entrée au maquis 8 / 8 / 1944

Affaires auxquelles il a pris part : Opérations à l'extrémité Sud-Ouest de la péninsule de Brest.

Secteur : Le Conquet

Date de démobilisation 27 / 9 / 1944

A SAINT RENAN LE 27 SEPTEMBRE 1944

Le Chef Cantonal

Le Commandant d'Arrondissement

Signé R. CCADELOT

Signé A. de TAISNE

REGION DE CASABLANCA
TERRITOIRE DU TADLA
CIRCONSCRIPTION DE
OUACUIZERTH

COPIE CERTIFIEE CONFORME TRANSMISE A

MONSIEUR LE PREFET DU FINISTERE
PRESIDENT DE L'OFFICE DEPARTEMENTAL
DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

A QUIMPER

A OUACUIZERTH LE 12 FEVRIER 1954

LE CAPITAINE DUBARRY
CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION



Signé: DUBARRY

DÉPARTEMENT

du

FINISTÈRE

ARRONDISSEMENT

de

BREST

MAIRIE DE SAINT-RENAN

BULLETIN DE NAISSANCE

N°

37.

Le

Dix Juin

mil

neuf

cent

vingt

est né

René Falho

fil s de

Jos Falho

et de

Mari Françoise Goues son épouse
domiciliés à Saint-Renan

Délivré sur papier libre pour simple renseignement.

En Mairie, le

16 Novembre 1954

L'OFFICIER DE L'ÉTAT-CIVIL,



Nom et prénoms du visiteur (en lettres capitales) *Falton René*

Date de naissance : *1925*

Adresse - (indiquée sur la demande de carte de C.V.B.) *Ouazzat 1^{er} Rabat (maroc)*
en cas de changement, nouvelle adresse ?

- 1) Avez-vous formulé votre demande au titre de :
- la Résistance Métropolitaine ? Oui, Non (1)
 - la Résistance Extra-Métropolitaine ? Oui, Non (1)
dans ce dernier cas, quelle catégorie ?
 - F.F.L. ? (1)
 - Résistance dans les camps de P.G. ? (1)
 - Résistance dans les territoires d'Outre-Mer (1)
ou à l'étranger ?

- 2) Votre dossier a-t-il été déposé :
- à l'Office National ? Oui, Non (1)
 - dans un Office départemental ? *Quimper* Oui, Non (1)
 - dans l'affirmative, lequel ?

3) A quelle date avez-vous constitué votre dossier ? *Avril 1954*

4) Motif de l'intervention (à préciser)
*Commissaire aux affaires indigènes au Maroc
désire prendre part au concours, a seul fin d'être titulaire
dans l'emploi de commis*

-(1) Rayer les mentions inutiles

*car j'ai passé la trentaine et me fais la carte de
combattant volontaire de la Résistance pour être
admis à concourir*

Date (31/04/54)
(Signature) *P. Falton*

Avis important *D. H. 10/03*

- (- Il sera répondu par écrit à la présente intervention si elle est motivée.
- (- Aucune réponse verbale ne peut-être donnée par le service.

12773

OFFICE DÉPARTEMENTAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE
DU FINISTÈRE

Téléphone 14-50

QUIMPER, le
Mairie de la Palestine

26 MAI 1955

Le Secrétaire Général de l'Office départemental,
à Monsieur le Procureur de la République

à Brest

CARTE DU COMBATTANT VOLONTAIRE
DE LA RÉSISTANCE

Dossier N° 8202

DEMANDE DE BULLETIN N° 2

1 JUIN 1955

Afin de permettre de compléter le dossier de
l'intéressé, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir
bien me faire parvenir – joint à la présente note – un
BULLETIN N° 2 du Casier Judiciaire de :

M FALHON René
né le 10 juin 1920 à Saint-Renan

Le Secrétaire Général
de l'Office départemental,

C. FLOCH.

Casier judiciaire du Tribunal Civil de Brest

Bulletin N° 2: "NÉANT"

BREST, le 28 MAI 1955

Le Procureur de la République, Le Greffier,

L. Lagis. 107

N.-B. — Prière de retourner la présente note à l'Office départemental.

